

## ECHALLENS

## Le cinéma est orphelin

Le directeur du cinéma d'Echallens Jacques Basset est décédé le 22 juillet.

Que me restera-t-il de Jacques Basset? Le souvenir d'un homme courbé sur son vélo? De la malice avec laquelle il tempérait ses propos de conseiller communal, faisant souvent sourire l'assistance, pour faire passer son message? De la verve d'un passionné de musique, de sons et d'image, intarissable de connaissances et d'anecdotes? Du comédien jouant Thomas

Edison au Théâtre Montreux-Riviera? Du collectionneur aux 100'000 et quelques disques? Du regard émerveillé de celui à qui j'ai pu un jour procurer un enregistrement de la voix de l'abbé Bovet, qu'il cherchait depuis longtemps? Du mélomane qui m'a permis d'entendre avec émotion la Chanson de Montreux sous la direction de son créateur, le grand Carlo Boller? Un peu de tout cela, sans doute! Comme d'ailleurs les nombreuses personnes qui se sont réunies le jeudi 28 juillet au Cinéma d'Echallens pour lui rendre hommage! Des amis, des parents, des

voisins, des connaissances, venus le saluer, tous riches de l'avoir côtoyé dans l'une ou l'autre de ses activités. Tristes certes, mais heureux de le savoir là, une dernière fois, dans cette salle qui lui était si chère, dans ce cinématographe – comme il aimait à le dire – pour lequel il s'est tant battu, passant au fil des ans du rôle de placeur à celui de directeur.

La nouvelle était tombée quelques jours plus tôt, le vendredi 22 juillet: Jacques Basset n'est plus... A l'âge de 77 ans, le doyen du Conseil communal – où il siégeait depuis 1978 – est parti discrètement, après quelques jours d'hospitalisation.

Utopiste, anarchiste constructif, indépendant, rebelle, inventeur, bricoleur, passionné, mélomane, dévoué, attentif, tous ces mots – et bien d'autres encore – ont animé tous les hommages entrecoupés de musique, tressant chacun à leur manière une guirlande de souvenirs partagés dans une véritable émotion. De Valdo Sartori à Jean-Claude Gigon, les hommes de radio, de Gil Pidoux, le poète, à Emmanuel Gay, le mélomane, du syndic d'Echallens et président du Conseil d'administration du Cinéma Yvan Nicolier, très ému, à Igor Santucci, président du Conseil communal, ou à Christian Decrausaz, secrétaire et archiviste du même Conseil communal, de Pierre Desponds, de l'équipe du Cinéma, à Pierre Carrel, qui adressait son message par courriel du Japon, sans oublier Catherine Loiseau, parlant au nom de l'amitié, chacun des intervenants a su dire la peine de tous, mais aussi évoquer «sa» rencontre avec Jacques Basset. Homme attachant s'il en est, il a su rayonner dans son parcours professionnel, où il a eu la chance de pouvoir exploiter son savoir-faire et son imagination dans le domaine de l'électricité, mais il a également su transmettre et partager ses passions culturelles et créatrices, heureux de faire connaître et de faire plaisir.

Tous ceux qui l'ont approché vous le diront: sous ses airs un peu distraits, sa dégainée d'inventeur génial, son allure débonnaire, l'homme était un érudit à la connaissance infinie. Lui qui n'avait jamais d'agenda manquera la prochaine séance du Conseil communal. Mais personne ne lui en tiendra rigueur, tant son souvenir est encore présent – et pour longtemps – dans toutes les mémoires.

Arlette Roberti



Pierre Desponds



## La Municipalité d'Echallens

met au concours le poste d'

### Assistant(e) administratif(ve) et technique au Service technique intercommunal du Gros-de-Vaud (poste à plein temps)

#### Vos activités principales:

- administration générale du service,
- participation à diverses séances et rédaction des procès-verbaux,
- traitement, sur le plan administratif, de la police des constructions avec interfaces CAMAC.

#### Votre profil:

- employé(e) de commerce avec orientation dans une profession technique ou un métier du bâtiment,
- maîtrise des outils informatiques courants de la bureautique,
- capacité de rédaction et sens de l'organisation,
- bonne culture générale,
- esprit de collaboration et d'initiative,
- la connaissance du programme «File Maker» (gestion de fichiers) serait un atout supplémentaire,
- discrétion et bonne présentation.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> décembre 2011 ou à convenir

Salaire: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Tous renseignements complémentaires, ainsi qu'un descriptif du poste peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Baptiste Grisoni, secrétaire municipal, chef de l'administration communale, tél. 021 886 06 70.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de diplômes, certificats, références et photographie récente (format passeport), sont à adresser avec la mention «STI» au Chef de l'administration communale, place du Château 4, 1040 Echallens, d'ici au 31 août 2011.

## SDIS Région Venoge

### Mise au concours d'un poste non professionnel de Commandant du SDIS Région Venoge (homme ou femme)

#### Tâches:

- Assurer le commandement des effectifs du SDIS
- Gérer les tâches administratives du SDIS
- Représenter le SDIS auprès des instances communales, cantonales et de l'ECA.

#### Exigences:

- Formation exigée par l'ECA pour un Cdt de DPS ou s'engager à suivre le cours Fédéral 1 dans un délai de 3 ans et le cours fédéral formation conduite tactique 2 l'année suivante.
- Etre officier avec un minimum de 3 ans d'expérience.
- Avoir connaissances des outils de bureautique courants.
- Avoir de l'aisance dans l'expression en public.
- Avoir de l'entregent et de la diplomatie.
- La fonction comprend des horaires irréguliers le week-end et le soir.

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les offres de service, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à: Collet Pierre-Alain, président du COPIL Rue de la Dîme 13, 1307 Lussery-Villars. Le délai de postulation est fixé au 15 septembre 2011.

Le cahier des charges, sur demande, peut être consulté auprès du président du COPIL.

## HOSTET

Jean-Michel & Christophe Hostettler  
Joli-Clos - Vuarengel  
1418 VUARRENS

● Carrelage ● Maçonnerie

Tél. 021 887 79 03 Fax 021 887 79 14  
Portables  
J.-M. 079 607 68 91 Ch. 079 709 53 05



## Commune d'Echallens

### Votations cantonales du 4 septembre 2011

#### 1. OBJETS

1. Initiative populaire «Vivre et voter ici – Droits politiques des étrangers et des étrangers sur le plan cantonal»
2. Initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (mode d'élection des conseils communaux dans les communes de 3000 habitants et plus)
3. Initiative populaire «Ecole 2010: sauver l'école» – Contre-projet du Grand Conseil: loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)

#### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Veillez consulter les grandes affiches aux différents piliers publics ainsi que la documentation envoyée par la poste.

#### 3. CONSULTATION-CLÔTURE

Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du greffe municipal; le droit de réclamation s'exerce auprès de la Municipalité au plus tard le lundi 29 août 2011, conformément à l'article 7 LEDP.

Le rôle des électeurs est clos le vendredi 2 septembre 2011 à 12 heures.

#### 4. MATÉRIEL OFFICIEL

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel, ou qui l'a égaré, peut en réclamer au greffe municipal jusqu'au vendredi 2 septembre 2011 à 12 heures au plus tard.

#### 5. MANIÈRE DE VOTER

##### Au bureau de vote ou par correspondance

L'électeur peut choisir, sans avoir à en faire la demande, de voter par correspondance ou de se rendre au bureau de vote. Il se sert dans les deux cas du matériel officiel reçu à domicile, qui est seul valable.

#### Rappel concernant le vote par correspondance

- Il faut que l'enveloppe de vote jaune fermée (avec les bulletins à l'intérieur) d'une part et la carte de vote (avec l'adresse du greffe apparaissant dans la fenêtre) d'autre part soient renfermées dans l'enveloppe de transmission.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune.
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe conventionnelle, portant l'adresse du greffe.

#### Vote au bureau de vote

Les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu: carte de vote à usage unique (obligatoire), enveloppe de vote et bulletins de vote, à l'exception de l'enveloppe de transmission.

#### Vote des malades

Les citoyens âgés, malades ou infirmes votent par correspondance. Au besoin, ils peuvent demander au greffe municipal, au plus tard le vendredi 2 septembre 2011, à voter à domicile ou en établissement pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

#### Militaires – protection civile

Les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile peuvent voter par correspondance.

#### 6. BUREAU DE VOTE

Hall de l'administration communale, Place du Château 4

#### 7. DATE ET HEURES

Dimanche 4 septembre 2011 de 10h à 11h.

La Municipalité

## FUST

Et ça fonctionne.

Derniers jours **Soldes!**

### Systèmes à portions

seul. **129,90**  
avant 149,90  
Economisez 20,-

**Nespresso®**  
TX 100 Just Black  
• Petite, compacte et finaud  
• Ejection automatique des capsules  
No art. 710209

### Machines à café automatiques

Exclusivité **FUST** seul. **399,-**  
avant 599,-  
Economisez 33%

seul. **499,-**  
avant 799,-  
Economisez 37%

**Petite machine avec grand plaisir!**  
Saeco Xsmall Classic  
• Compacte et simple d'utilisation • Utilisation facile avec bouton voyant No art. 196064

**En noir précieux**  
SIEMENS Surpresso TK 52001  
• Tablette pour tasses avec fonction préchauffage • Quantité programmable au remplissage No art. 139772

• Garantie de prix bas de 5 jours\*  
• Avec droit d'échange de 30 jours\*  
• Occasions/modèles d'exposition  
\*Détails www.fust.ch

**Collectionnez des superpoints chez Fust!**  
Payez quand vous voulez: carte gratuite chez Fust.

Chavannes-de-Bogis, Chavannes Centre, 022 960 80 70 • Crissier, Rue de Morges 17, Sortie autoroute Crissier, 021 706 02 40 • Eubliens, Centre Commercial, Chemin du Crosset 7, 021 695 25 30 • Etoy, Centre de l'habitat/Pfister Meubles, 021 821 32 40 • Etoy, Route de Buchillon 2, 021 821 19 20 • Genève, Place Cornavin, Rue du Mont-Blanc, 022 715 49 70 • Genève, Centre commercial Planète Charmilles, 022 338 08 22 • Genève, Fust/Torre, 3, rue de Rive, 022 817 03 90 • Genève, Centre Plainpalais, Rte de Garouge 64, 022 807 11 80 • Genève, Centre Commercial, Eaux-Vives 2000, 022 707 04 80 • Genève, Fust/Torre, Centre Balalexert, ave. Louis-Cesari 27, 022 979 33 80 • Genève, Fust-Supercenter la Praille, 022 308 17 27 • Genève-Centre, 50 rue de Rhône, 022 818 45 60 • Lausanne, Fust-Supercenter, chez Globus, 021 341 93 60 • Lausanne, Place Centrale 1, 021 321 19 90 • Lausanne, Centre Commercial, Métropole Lausanne, 021 321 26 76 • Meyrin, chez Pfister Meubles, 022 989 84 20 • Montagny-près-Yverdon, Centre Commercial Coop, 024 447 40 70 • Romanel-sur-Lausanne, Fust Supercenter, Romanel-Centre, vis-à-vis Migros Chemin du Marais 8, 021 643 09 70 • Thonex, Route de Genève 106, 022 860 85 90 • Vevey, Centre Commercial St. Antoine, 021 923 09 50 • Vevey, 11, rue du Simphon (ex Schild), 021 925 70 35 • Yverdon, Rue de la Plaine 9, 024 424 12 90 • Réparations et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071 955 52 44 • Emplacement de nos 160 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch